

# MAROC

Janvier 2024

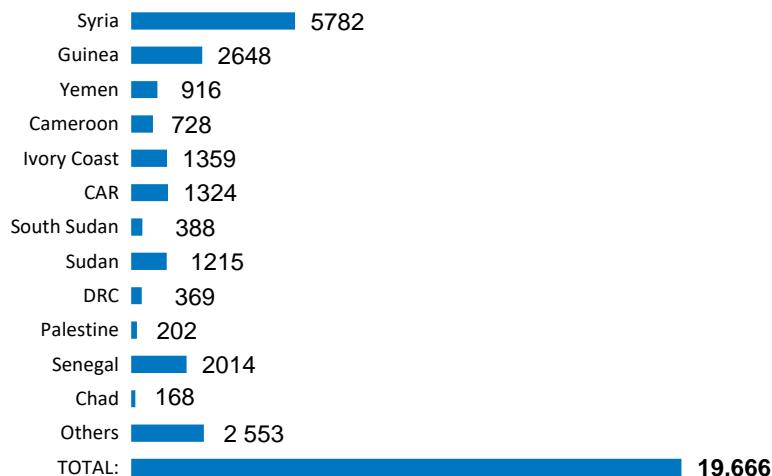
Le Maroc est à la fois un pays de transit et un pays d'accueil pour les demandeurs d'asile, avec sur son territoire **19,666 réfugiés et demandeurs d'asile** originaires de plus de 50 pays.

Le HCR assure la protection **et l'accès à l'asile** aux réfugiés et demandeurs d'asile tout en travaillant étroitement avec les autorités marocaines dans le cadre de la Stratégie Nationale d'Immigration et d'Asile (SNIA).

Le HCR et ses partenaires travaillent activement pour **assurer une réponse aux besoins croissants des réfugiés et demandeurs d'asile au Maroc.**

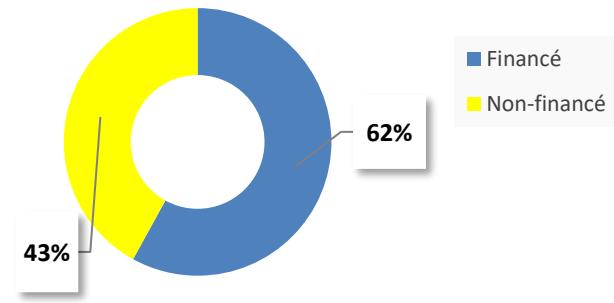
## CHIFFRES CLÉS

10 280 réfugiés et 9 386 demandeurs d'asile enregistrés dans **78 localités** à travers le Maroc. (Au 31 décembre 2023)



**BESOINS FINANCIER DU HCR EN 2023** (Au 31 décembre 2023)

**\$10.4 millions** requis (UNHCR Maroc)



## PRÉSENCE DU HCR

### 49 membres du Personnel :

UNHCR : 23 personnels

- 18 nationaux
- 5 internationaux

AWF : 26 personnels affiliés

- 5 UNV
- 17 UNOPS
- 2 (autre catégorie)
- 2 Stagiaires

Bureau : 1 bureau situé à Rabat



## En synergie avec les partenaires

- Le Ministère des Affaires Étrangères, de la Coopération Africaine et des Marocains Résidant à l'Etranger (MAEC) est l'interlocuteur principal du HCR. Le HCR collabore également avec des ministères clefs, les forces de l'ordre, et d'autres institutions.
- Le HCR s'engage activement avec ses partenaires pour répondre aux besoins des populations sous le mandat du HCR: la Fondation Orient-Occident (FOO), l'Association marocaine de planification familiale (AMPF), l'Organisation Marocaine des Droits Humains (OMDH), l'Association Marocaine d'Appui à la Promotion de la Petite Entreprise (AMAPPE) ainsi que le Conseil National des Droits de l'Homme (CNDH).
- A Casablanca, Fès, Oujda, Tanger, Marrakech et Beni Mellal/Khouribga le HCR participe dans **des groupes de travail de protection (GTP)** visant à mieux identifier et protéger les réfugiés et les demandeurs d'asile. Ces groupes sont composés d'acteurs de la société civile, de partenaires institutionnels et juridiques, de commissions régionales pour les droits humains et d'universités.
- Le 7 octobre 2021, le Haut-Commissariat au Plan et le HCR, ont signé un accord de partenariat pour renforcer la collaboration entre les deux institutions. Cet accord consacre une longue et fructueuse collaboration concernant la réponse aux besoins des réfugiés au Maroc. Dans le cadre de leur partenariat, le HCR a mené une nouvelle enquête avec le Haut-Commissariat pour la Planification sur la situation des réfugiés au Maroc post-Covid-19 ; le rapport a été publié en 2023.
- Dans un contexte de mouvements mixtes, le HCR et l'OIM co-président un **groupe de travail conjoint sur la Migration et l'Asile (GTMA)** en soutien à l'implémentation des deux pactes mondiaux sur la Migration et l'Asile ; et en soutien à la Stratégie Nationale d'Immigration et d'Asile.
- Dans l'esprit du Pacte mondial pour les réfugiés (2018) et du Forum Mondial sur les réfugiés (2019), le HCR est activement engagé et collabore avec une grande variété de partenaires notamment les réfugiés et les demandeurs d'asile, le milieu académique, les médias, les autorités régionales et municipales, et le secteur privé pour améliorer l'espace de protection des réfugiés et des demandeurs d'asile.
- Aux côtés des agences de l'ONU, le HCR est impliqué dans le processus UNSDCF (*United Nations Sustainable Development Cooperation Framework*) ainsi que dans les groupes thématiques sur la migration, le genre, le SIDA, la traite, l'éducation, la jeunesse, la communication et le suivi-évaluation.
- Le 14 novembre 2022, le HCR et le ministère de la Santé, ont signé une convention-cadre de partenariat visant à favoriser l'accès des réfugiés à la santé et à la protection sociale.
- Le 5 avril 2023, le ministère de la Jeunesse, de la Culture et de la Communication et le Système des Nations Unies (SNU), représenté par six de ses agences : UNHCR, UNFPA, UNESCO, UNICEF, PNUD, et ONU Femmes, ont signé le quatrième plan de travail annuel conjoint en matière de jeunesse. Ce travail conjoint vise à contribuer à concrétiser la vision du Nouveau Modèle de Développement 2021-2035 et s'inscrit dans les orientations du plan cadre de coopération entre le gouvernement marocain et le Système des Nations Unies pour le développement 2023-2027.
- La Déclaration de Rabat visant à renforcer l'engagement mondial et à améliorer la santé des réfugiés et des migrants a été adoptée lors du segment de haut niveau de la troisième Consultation mondiale sur la santé des réfugiés et des migrants, qui s'est tenue du 13 au 15 juin 2023. L'événement, co-organisé par le Royaume du Maroc, l'OMS, l'OIM et le HCR, a servi de dialogue multisectoriel réunissant des représentants gouvernementaux de 50 États membres des Nations Unies et des observateurs ainsi que des représentants d'organisations humanitaires, de la société civile, des communautés de réfugiés et de migrants et des agences des Nations Unies.
- Le 19 décembre, à l'occasion de son 10<sup>e</sup> anniversaire, la Fondation Noufissa/Pharma 5 a renouvelé son partenariat avec le HCR pour la période 2023-2026. Le premier partenariat dans ce sens date de 2018 avec pour objectif d'améliorer l'accès des réfugiés aux soins de santé, à l'éducation et à l'emploi.

## Contexte opérationnel

- Après une hausse significative entre 2020 et 2022 de la population relevant de la compétence du HCR avec un accroissement significatif de sa vulnérabilité socio-économique et de ses besoins de protection ; l'année 2023 a été caractérisée par une stabilisation dans le nombre de réfugiés et de demandeurs d'asile. Cette stabilisation du nombre total de réfugiés et demandeurs d'asile s'explique par des processus parallèles d'enregistrement des demandeurs d'asile au Maroc (plus de 3,500 en 2023), de la reconnaissance ou non du statut de réfugié et par une désactivation des cas inactifs.
- Le 8 septembre à 23 heures, le Maroc a été frappé par un séisme de magnitude 6,9 avec un épicentre à Al-Haouz, près de la ville de Marrakech. Selon le dernier communiqué publié par le ministère de l'Intérieur, le 27 septembre, le bilan s'élève à 2 960 morts (dont 1 684 à Al Haouz, 980 à Taroudant, 202 à Chichaoua et 18 à Marrakech). En outre, 6 125 personnes auraient été blessées. Les autorités gouvernementales continuent de diriger les efforts d'intervention pour assurer l'approvisionnement en ressources vitales, notamment en eau, en nourriture, en tentes et en couvertures, dans les zones touchées. Il y a aussi une très forte mobilisation des organisations de la société civile.
- Le HCR a activé en interne une cellule de crise qui assure la coordination avec ses partenaires et les communautés de réfugiés ; deux lignes d'urgence ont été activées. Le HCR et ses partenaires ont identifié près de 700 réfugiés et demandeurs d'asile vivant dans les zones touchées qui ont bénéficié d'une distribution financière générale pour les aider à couvrir leurs besoins fondamentaux. En outre, jusqu'à 200 réfugiés et demandeurs d'asile vivant dans les zones touchées ont été directement touchés par le séisme (blessures, perte d'abri, pas d'accès à l'éducation, détresse psychologique).
- Le Maroc a participé activement au Forum mondial sur les réfugiés en 2023 avec 6 engagements sur la santé, l'éducation, l'intégration socio-économique, la gestion des données et une initiative visant à consolider la mise en œuvre d'une « gestion humanisée des frontières ». Deux représentants des réfugiés du Maroc ont participé au GRF.



Mamadou, réfugié Centrafricain, porteur de projet, dans son magasin de réparation électronique  
@UNHCR/AGN

## Activités principales

### Protection

- **Enregistrement et DSR :** Dans l'attente de l'établissement d'un système national d'asile, le HCR continue d'enregistrer les demandeurs d'asile et de conduire des entretiens de détermination du statut de réfugié (DSR). Les personnes reconnues par le HCR sont référées à la Commission interministérielle du *Bureau des Réfugiés et Apatrides (BRA)*, sous l'égide du MAEC. Le HCR est présent lors des auditions de la Commission et présente les dossiers. Au 31 décembre 2023, **189 réfugiés ont été auditionnés lors de 31 auditions. Il est important de noter que depuis le début des auditions en septembre 2013 jusqu'au 17 janvier 2024 le nombre de refugies (non syriens) auditionnés est de 1428.** Le HCR a également enregistré **3697 nouvelles demandes d'asile en 2023 et 293 réfugiés ont été reconnus durant l'année.**
- **Assistance juridique :** Le HCR travaille avec un cabinet d'avocat privé (Cabinet Lemseguem) afin de fournir une assistance juridique aux réfugiés et demandeurs d'asile, tels que l'obtention de certificats de naissance, le dépôt de plainte contre des agressions physiques et la représentation devant les tribunaux marocains. **Au 31 décembre 2023, 501 assistances légales ont été fournies, incluant 44 assistances administratives, 113 assistances judiciaires en matière pénale et 76 assistances judiciaires en matière civile.** Par ailleurs, le Cabinet Lemseguem est intervenu lors de procédures d'octroi de 43 certificats de naissance, ainsi que 225 conseils légaux.
- **Logements de protection :** Avec la FOO, le HCR dispose d'un **programme d'hébergement d'urgence et de protection**. Les logements d'urgence ont été conçus pour répondre aux besoins immédiats, tandis que les maisons de protection répondent à des besoins sur le plus long-terme. Ce programme bénéficie aux réfugiés et demandeurs d'asile en situation d'extrême vulnérabilité : mineurs non-accompagnés, femmes à risque, mères célibataires, victimes de traite, survivants de violences basées sur le genre (VBG). **En 2023, 79 réfugiés et demandeurs d'asile dont 45 adultes et 34 enfants (21 réfugiés(e)s et 13 demandeurs d'asile) ont bénéficié de ces services. Les femmes représentent 45% des personnes qui ont bénéficié de ce programme.**
- **Protection pour les survivant-e-s de VBG :** Un système de prévention, d'atténuation des risques, de réponse et de référencement et prise en charge est mis en place pour les survivant(e)s et les personnes à risque accru de violences basées sur le genre afin de leur assurer l'accès aux soins médicaux, aux services psychosociaux, à l'assistance juridique et aux moyens de subsistance. Depuis janvier 2023, un exercice de cartographie des risques et des besoins VBG a été mis en place. En 2023, **16 ateliers** ont eu lieu dans les villes de Rabat, Casablanca, Tanger, Marrakech, Séfrou, et Fès/Meknès. En 2023, un comité multisectoriel de lutte contre la VBG et de réponse aux besoins des survivant(es) a été mis en place par le HCR et tous ses partenaires de mise en œuvre. Pendant sa première année, le comité s'est réuni **9 fois** et a traité **134 cas** qui ont bénéficié d'une prise en charge complète et d'un référencement vers des solutions durables comme la réinstallation ou l'intégration économique.
- Dans le cadre du renforcement des capacités de ses partenaires en matière de VBG et de l'amélioration de son système de prévention, de réponse et de prise en charge des survivants, le HCR a organisé une retraite pour les points focaux VBG représentant les cinq partenaires d'exécution sur une période de deux jours. Ces points focaux ont reçu une formation approfondie sur la politique VBG du HCR et les mécanismes d'orientation et de réponse.
- **Sensibilisation et activités communautaires :** Le HCR collabore étroitement avec **les Groupes de Travail de Protection (GTPs)** à Oujda, Tanger, Casablanca, Fès/Meknès, Marrakech et Khouribga-Béni Mellal afin d'identifier et de référer les personnes ayant des besoins spécifiques aux services concernés.
- **Un réseau de 24 agents communautaires** réfugiés et de nationalités différentes dissémine l'information au sein des communautés de réfugiés sur sept régions du Royaume et relaie leurs besoins et préoccupations auprès du HCR et ses partenaires.

- Des lignes téléphoniques disponibles en trois langues (arabe, français et anglais) pour la protection, l'enregistrement et la DSR continuent d'être actives et sont un point de contact essentiel pour les réfugiés et les demandeurs d'asile. Un numéro additionnel est dédié aux urgences (notamment pour les personnes en état d'arrestation). **Les réseaux sociaux** sont aussi un point de contact important pour les réfugiés et les demandeurs d'asile avec plus de **414 requêtes reçues au 31 décembre 2023.**
- **Réunion de coordination, gestion et suivi des cas de protection** : afin de renforcer le suivi et le référencement des cas de protection et répondre de manière efficace et appropriée, **une réunion mensuelle de coordination entre le HCR et ses partenaires de mise en œuvre a été instituée.** Dans le respect des principes de confidentialité et suivant le consentement des réfugiés, les dossiers sensibles sont discutés par les participants pour identifier des solutions durables. Dans ce sens, le HCR et ses partenaires ouvrent chaque mois des guichets uniques pour discuter des services disponibles et identifier des solutions multisectorielles.
- **Renforcement de l'engagement envers les politiques et approches clés de protection** : une attention particulière est donnée au renforcement des engagements envers les politiques et approches de protection notamment les méthodes participatives par l'amélioration de la collecte et l'analyse des données via la plateforme Kobo Power BI, les mécanismes de plainte et retour d'informations, la communication avec les communautés et la responsabilité envers les personnes relevant de la compétence du HCR (AAP).
- **Assistance financière pour les personnes vulnérables** : Le HCR contribue aux coûts de logement et de nourriture des réfugiés les plus vulnérables (femmes seules, enfants non accompagnés, survivants de violence basée sur le genre et personnes ayant des besoins médicaux etc.) à travers une assistance financière. Sur la base d'évaluations conduites avec la FOO, les cas sont discutés dans comité de suivi avec les équipes du HCR et de la FOO. **En 2023, 2169 réfugiés et demandeurs d'asile parmi les plus vulnérables ont été assistés.**

## Education

- Au cours de l'année scolaire 2023-2024, avec le soutien du programme éducatif du HCR et en collaboration avec FOO, **916 enfants réfugiés ont été inscrits à l'école au niveau primaire, 389 au niveau secondaire et 443 à la maternelle.** Par ailleurs, 49 réfugiés au Maroc ont bénéficié en 2023/2024 du programme de bourses de l'Initiative universitaire allemande Albert Einstein pour les réfugiés (DAFI).
- Garantir une scolarité équitable d'un point de vue genre reste l'une des principales priorités du HCR. Au Maroc, **48% des enfants réfugiés inscrits dans les écoles sont des filles.**
- Plus de la moitié des enfants réfugiés suivent des cours de soutien/rattrapage. Lors du deuxième semestre 2022/2023, le taux de réussite des enfants réfugiés inscrits était de plus de 90% à l'école primaire, 89% au secondaire et 91% au lycée.
- Au cours de l'année scolaire 2023-2024, **689 réfugiés ont bénéficié d'un soutien scolaire** incluant des cours de français via l'accord tripartite avec le HCR, la FOO, et l'Ambassade de France au Maroc.
- **L'ensemble des enfants inscrits à l'école ont bénéficié de bourses scolaires.**
- 26 réfugiés ont obtenu leur baccalauréat en 2022-2023 avec un taux de réussite de 70%

## Santé

- Les consultations médicales primaires sont gratuites au Maroc pour les réfugiés dans les centres médicaux de proximité. A travers son partenaire, l'Association Marocaine de Planification Familiale (AMPF), le HCR facilite **le référencement des réfugiés vers les centres publics de santé.** En attendant l'inclusion des réfugiés dans la réforme du système de protection sociale, le HCR assiste dans la prise en charge des remboursements des médicaments ainsi que le coût des tests de laboratoire et des traitements médicaux spécialisés.
- En 2023, **plus de 9,800 réfugiés ont bénéficié du programme de santé du HCR.** 676 réfugiés souffrant de maladies chroniques sont approvisionnés en médicaments dans les centres de l'AMPF ou directement via les pharmacies conventionnées. **Au total, 11,113 consultations ont été**

**prises en charge. Plus de 3700 réfugiés ont été reçus en consultations de médecine générale et plus de 6000 réfugiés en consultations spécialisées.**

- En 2023, 100 réfugiés et demandeurs d'asile ont reçu un suivi psychosocial avec un nombre total de 439 consultations.
- Afin d'assurer une réponse intégrée en matière de santé mentale et support psychologique (MHPSS), en 2023 le HCR a participé à 4 réunions de la plateforme 'Psy' composée des différents psychologues, et des ONGs intervenants sur la question de la migration et de l'asile afin d'échanger sur l'état des lieux, les bonnes pratiques, assurer le suivi et le référencement des cas entre les différents acteurs. L'objectif de la plateforme est de plaider pour intégrer les migrants, les demandeurs d'asile et réfugiés dans le système national de santé.

### **Autonomisation et insertion professionnelle**

- Avec son partenaire l'AMAPPE, le HCR soutient **l'accès à l'entreprenariat par le biais de microfinancement, à l'emploi salarié et aux formations professionnelles pour les réfugiés**. Le HCR et l'AMAPPE poursuivent l'accompagnement des réfugiés dans leurs initiatives entrepreneuriales avec l'implication de deux partenaires étatiques, l'Agence Nationale de la Promotion de l'Emploi et des Compétences (ANAPEC) et l'Office de Développement de la Coopération (ODCO).
- Depuis début 2023, 1000 réfugiés ont été accueillis et orientés par l'AMAPPE pour trouver une solution d'intégration économique au Maroc. 685 bilans de ont été réalisés. De plus, 212 nouvelles idées d'activités génératrices de revenue (AGR) ont été notées dont 170 ont été validées pour financement. De plus, 44 des projets anciennement financés ont été renforcés. Enfin, sur les 98 AGR financées en 2022, 71 sont toujours en activité.
- Pour le volet de la Formation Professionnelle, sur les 193 apprentis inscrits dans des cursus de formation professionnelle dans les centres de l'OFPPT (Office de la formation professionnelle et de la promotion du travail), de l'Entraide Nationale et d'associations partenaires, 105 ont achevé leur formation. D'autre part, 54 réfugiés ont été insérés dans des emplois via le programme d'intégration économique, 21 sont en stage d'insertion professionnelle. Sur les 52 réfugiés anciennement insérés, 30 sont encore en poste.
- **Secteur privé :** Depuis 2016, **289 réfugiés ont été recrutés dans des entreprises** avec l'aide du HCR et de l'AMAPPE à travers le Maroc. Depuis le début du programme, 61 entreprises ont offert un emploi à des réfugiés.

### **Renforcement des capacités et plaidoyer**

- Le renforcement de capacités constitue un élément clé de la stratégie du HCR afin d'accompagner les autorités marocaines et la société civile vers la mise en place d'un système d'asile et l'implémentation de la SNIA. Le HCR organise régulièrement des ateliers sur le droit des réfugiés, la protection internationale et l'apatriodie dans un contexte de mouvements mixtes. En 2023, **22 ateliers** ont été organisés dans diverses localités du Royaume au bénéfice de **916 personnes** de la Gendarmerie Royale, des forces de l'ordre, des membres du gouvernement, des agents d'état civil, des institutions indépendantes des droits humains, des partenaires du HCR, des étudiants universitaires, ainsi qu'aux associations de la société civile et Groupes de Travail Protection.
- Du 10 au 11 juillet, un atelier de sensibilisation de deux jours a été organisé par le HCR Maroc à destination de la Marine Royale sur la protection internationale des réfugiés en mer. C'est la première fois que le HCR organise une séance de sensibilisation au profit de la Marine Royale.

## Solutions durables

- Le HCR conduit un **programme de réinstallation** pour les réfugiés ayant des besoins spécifiques de protection. Les départs en réinstallation ont connu une nette augmentation en 2023, après le net ralentissement en raison de la pandémie du COVID-19. En 2023, 276 réfugiés ont pu être réinstallés, 161 aux Etats-Unis et 115 au Canada.
- Pendant les mois de mars et avril 2023, une mission de Prescreening a été organisée pour les réfugiés soumis à la réinstallation aux Etats-Unis. Cette mission a été suivie par une mission des officiers du Service d'Immigration (USCIS) au mois d'août. 307 réfugiés ont été interviewés pendant ces missions.
- Treize réfugiés ont pu voyager en France, en Belgique et en Suisse dans le cadre de procédures de réunification familiale.
- Le HCR continue ses activités pour développer les admissions dans les pays tiers par d'autres programmes que la réinstallation notamment les programmes de bourses ou de migration par le travail. Trois étudiants ont obtenu des bourses pour poursuivre leurs études en Italie et un pour aller étudier en France. 63 réfugiés ont pu participer à la foire pour l'emploi "Destination Canada" au mois de novembre 2023, ce qui leur a permis de rencontrer des employeurs canadiens ainsi que des représentants des différentes provinces du Canada.
- Six étudiantes afghanes ont voyagé aux Etats-Unis grâce au programme d'admission humanitaire.

## Donateurs

**Le HCR est reconnaissant pour le soutien essentiel apporté par les donateurs qui ont contribué à ses activités au Maroc en 2023 :**

Allemagne | Canada | Etats-Unis d'Amérique | France| Italie | Monaco | Migration Multi-Partner Trust Fund | Norvège | Suisse | Union Européenne

**Nous remercions tout particulièrement les principaux donateurs de fonds flexibles et de fonds non-attribués au HCR en 2023 : Allemagne | Belgique | Danemark | France | Irlande | Italie | Japon | États-Unis d'Amérique | Norvège | Pays-Bas | Royaume-Uni | Suède | Suisse | Autres donateurs privés**

## **CONTACTS**

**Maxence Hayek**, Chargé des Relations Extérieures

[hayekm@unhcr.org](mailto:hayekm@unhcr.org) , Tel : +212 537 54 54 55, Cell: +212 661 95  
8563

**Sarah Mokadader**, Chargée de communication et d'information publique,  
[mokadade@unhcr.org](mailto:mokadade@unhcr.org), Tel: +212 537 54 54 55, Cell: +212 659 74 07 20

## **LINKS**

UNHCR Morocco – Facebook – Twitter– Instagram– YouTube